



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRUSON

L'an deux mil vingt, le trente du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement dans la salle polyvalente (3 rue de Verdun) afin de respecter les règles sanitaires liées au risque COVID-19, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 24/06/2020

Présents : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoint – Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Hélène HAVRET

### DELIBERATION N° 2020-14 – FINANCES/BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2020 - APPROBATION

Monsieur le Maire propose à Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux le projet de budget primitif pour l'année 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

**En section d'investissement** : 3 498 298,70 €

**En section de fonctionnement** : 1 091 205,77 €

**Pour un total** : 4 589 504,47 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par : 12 voix pour – 3 voix contre (Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE) – 0 abstention, **décide** d'approuver le Budget Primitif 2020.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les an, mois et jour susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire  
Olivier TURPIN

